



FICHE DE SECURITE

Rédigée conformément aux dispositions du "Règlement sur les fiches de données de sécurité sur les substances et mélanges dangereux" (Journal Officiel no 29205 du 13.12.2014), Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges » (Journal Officiel no 28848 du 11.12.2013) et du directive (EC) no 1272/2008

Révision N° :

DATE D'EMISSION : 20.05.2020 Révision N0

1. DESCRIPTION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE / DU DISTRIBUTEUR

1.1- ID de la substance

Nom de produit : ERTAN CLINIQUE ANTIBACTERIAL WET WIPES-FREE ALCOHOL

1.2- Utilisations identifiées de la substance et du mélange et utilisations non recommandées

But d'utilisation : Biocide antibactérien appliqué sur le corps humain (Produit type 1)

Utilisations Non-recommandées : Pas de donnée.

1.3- Fiche de Données de Sécurité Informations du fournisseur

Nom du titulaire de la licence : ERTAN CLINIQUE ORME TUR. INS. SAN. VE TIC. A.S.

Adresse : TERAZIDERE MH. CIFTEHAVUZLAR CD.NO. : 60 BAYRAMPASA / ISTANBUL

Téléphone : (0212) 567 49 38

Personne qui informe sur la sécurité: Nazlı Kılıç

1.4- Téléphone en cas d'urgence

Services de santé d'urgence : 112

Centre d'information antipoison : 114

Pompiers : 110

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du produit

2.2 Description du produit :

Liquide incolore, homogène, qui a une bonne odeur sur les fibres de cellulose blanches

2.2.1 Classifications des dangers

Classé dangereux pour l'environnement selon le Journal Officiel 28848 (RG1 11.12.2013-28848)

Les réglementations locales SEA et les directives CE 1272/2008/EC [CLP/GHS]

2.3 Les informations sur les étiquettes

Classé dangereux pour l'environnement selon le Journal Officiel 28848 (RG1 11.12.2013-28848)

Les réglementations locales SEA et les directives CE 1272/2008/EC [CLP/GHS]



FICHE DE SECURITE

Rédigée conformément aux dispositions du "Règlement sur les fiches de données de sécurité sur les substances et mélanges dangereux" (Journal Officiel no 29205 du 13.12.2014), Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges » (Journal Officiel no 28848 du 11.12.2013) et du directive (EC) no 1272/2008

Révision N° :

DATE D'EMISSION : 20.05.2020 Révision N0

Déclaration de Précaution :

Intervention

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincez la bouche. NE PAS essayer de vomir.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LE YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P273 : Eviter les décharges à l'environnement.

P391 : Ramasser les déversements.

P101 : Si un avis médical est nécessaire, conservez l'emballage et l'étiquette.

P102 : Garder hors de la portée des enfants.

P103 : Lisez l'étiquette avant utilisation.

Stockage

P410+P235 Veuillez ne pas laisser exposé au soleil et garder dans un endroit sec.

2.3 Autres Dangers

Le produit n'est pas classé comme PBT/vPvB selon la Régulation (EC)

TP4 : Pas de danger en cas de contact avec es produits alimentaires.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Description du produit

Liquide presque incolore, homogène, qui a une bonne odeur sur les fibres de cellulose blanches

3.2 Composants

Mélange

NOM	EC NO	CAS NO	Fonction	%	CLASSIFICATION
Aqua	231-791-2	7732-18-5	Solvant	99,08	N'est pas classé comme dangereux.
CHLORURE DE BENZALKONIUM	287-089-1	85409-22-9	Ingrédient actif biocide	0,2	Irritation de la peau 1B H314, Acute toxicité 1 H400 Acute toxicité 4 H302
Huile d'Olus	273-313-5	68956-68-3	Hydratant	0,4	N'est pas classé comme dangereux.
Glycérine	200-289-5	56-81-5	Hydratant		
Glucoside Lauryl	-	110615-47-9	Adoucisseur		
Polyglycéril-2-Dipolyhydroxystéarate	-	144470-58-6			
Oléate de glycéryle	247-038-6	68424-61-3			
Carbonate de dicaprylyle	434-850-2	1680-31-5	Adoucisseur	0,4	N'est pas classé comme dangereux.
Parfum	-	-	Odorant	0,2	
Triéthanolamine	203-049-8	102-71-6	Agent Chalent / Régulateur de pH	0,120	N'est pas classé comme dangereux.



FICHE DE SECURITE

Rédigée conformément aux dispositions du "Règlement sur les fiches de données de sécurité sur les substances et mélanges dangereux" (Journal Officiel no 29205 du 13.12.2014), Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges » (Journal Officiel no 28848 du 11.12.2013) et du directive (EC) no 1272/2008

Révision N° :

DATE D'EMISSION : 20.05.2020 Révision N0

Remarques : Pas défini **M-Facteur :** Pas défini
Limites de concentration spécifiques : Pas défini.

4. INFORMATIONS ET MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Mesures de premiers secours

4.1.1 Inhalation

Pas de danger en cas de respiration.

4.1.2 Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

4.1.3 Contact avec la peau

Ce produit est conçu pour contacter la peau. Laver l'excès avec de l'eau. Demander de l'aide médical en cas d'érythème, enflure, démangeaison et brûlure.

4.1.4 Ingestion/Avaler

Rincez la bouche. Ne pas essayer de vomir. En cas d'inconscience ne donner rien par la bouche. Si le malade vomit ne laisser pas coucher sur le dos crawlé, tournez de côté.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Informations Générales

Le produit n'est pas inflammable. Mais peut s'agrandir en cas de feu.

5.2 Matériaux d'extinction appropriés

- Eau
- Mousse
- CO2
- Poudre extincteurs

5.3 Procédures particuliers

N'existe pas

5.4 Dangers spéciaux causés de la substance ou du mélange

N'existe pas

5.5 Produits dangereux de décomposition thermique

Les matériaux cités ci-dessous ne font pas partie des produits de décomposition :

- CO₂
- CO

Ne pas respirer les fumées/gaz

5.6 Autres informations

Veuillez éviter d'endommager l'environnement en utilisant des produits d'extinction en excès.

6. MESURES CONTRE DEGAGEMENT ACCIDENTAL

6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures de cas d'urgence

Equipements de protection et Procédures de cas d'urgence, Précautions personnelles :
Pas de nécessité de précautions personnelles.



FICHE DE SECURITE

Rédigée conformément aux dispositions du "Règlement sur les fiches de données de sécurité sur les substances et mélanges dangereux" (Journal Officiel no 29205 du 13.12.2014), Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges » (Journal Officiel no 28848 du 11.12.2013) et du directive (EC) no 1272/2008

Révision N° :

DATE D'EMISSION : 20.05.2020 Révision N0

6.2 Information additive

Veillez consulter la section 7 pour utilisation sécurisé.

Veillez consulter la section 13 pour l'élimination des déchets.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Transport

Ne nécessite pas de mesure extraordinaire.

Pour la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement, en cas de travail avec des substances chimiques dangereux il faut respecter et planifier les méthodes de travail et les mesures cités dans « Réglementation sur les Mesures de Sécurité et de Santé pour le Travail avec des Matières Chimiques » publiée dans le journal officiel numéro 28733 du 18.8.2013 et dans l'article 7 de la « Réglementation sur les Mesures de Sécurité et de Santé pour le Travail avec des Matières cancérigènes et mutagènes et prendre les précautions organisationnelles.

Il faut respecter les normes d'hygiène pour éviter l'ingestion et le contact avec les yeux dans l'utilisation des matières chimiques.

S'assurer que la zone de travail est bien ventilée.

Utiliser dans des endroits assez ventilés.

Interdiction de fumer, manger et boire dans la zone d'application.

Utilisation sécurisée

Eviter le contact avec les yeux

7.2 Stockage

Pas de conditions spéciales pour le stockage, ne pas congeler.

Tenir loin de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

P410+P235 Veuillez ne pas laisser exposé au soleil, garder dans un endroit frais et sec.

8. CONTROLE D'EXPOSITION ET INFORMATION DE PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Limites d'exposition

N'existe pas

Benzalkonium Chloride : Pas de donnée.

8.2 Contrôles d'exposition

8.2.1 Information additionnelle sur la conception du système technique

Ventilation : Ne nécessite pas de ventilation spéciale dans les conditions normales.

8.2.2 Équipement de protection individuelle :

8.2.2.1 Mesures de protection respiratoire

Ne nécessite pas de protection respiratoire si la zone est conformément ventilée.

8.2.2.2 Protection des yeux

En cas de risque élevé d'éclaboussure utiliser des lunettes de protection bien fermé, avec protection de chaque côtés conforme aux normes EN 166. Ne pas utiliser des lentilles de contact.

8.2.2.3 Protection de la peau

Ce produit est conçu pour contacter la peau. Ne nécessite pas de protection en cas d'utilisation normale.

8.2.3 Contrôles d'exposition environnementale

Toutes les réglementations au sujet de l'environnement doivent être respectées.



FICHE DE SECURITE

Rédigée conformément aux dispositions du "Règlement sur les fiches de données de sécurité sur les substances et mélanges dangereux" (Journal Officiel no 29205 du 13.12.2014), Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges » (Journal Officiel no 28848 du 11.12.2013) et du directive (EC) no 1272/2008

Révision N° :

DATE D'EMISSION : 20.05.2020 Révision N0

9. LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Serviette humide blanche imprégnée de solution

Couleur : Liquide incolore

Parfum : Odeur spécifique au produit.

Valeur pH : 2314,5-5,5

Densité : 0,9-1 g/cm³

Solubilité dans l'eau : Soluble

Pas d'autres donnée.

10. STABILITE CHIMIQUE ET REACTIVITE DE LA MATIERE

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation conformes aux instructions.

10.2. Stabilité chimique

Stable en cas d stockage et utilisation dans les conditions indiquées/prévues.

10.3. Possibilité de réaction nuisible

N'existe pas en cas d'utilisation correcte.

10.4. Conditions à éviter

Haute chaleur et soleil

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1 Valeurs de toxicité acute Benzalkonium Chloride

Estimation de toxicité acute (ATE) ou valeurs LD₅₀ /LC₅₀:

Par la bouche LD50 795 mg/kg (Rat)
S 477

Par la peau ATE >5.000 mg/kg (calculé)

11.2 Effets de corrosivité et irritation (corrosivité et irritation)

Yeux : Peut provoquer une irritation.

Peau : Il est destiné à toucher la peau.

11.3 Toxicité chronique

Effet de cancérogénicité : Aucun composant de ce produit n'est répertorié comme cancérigène par IARC4, NTP5, US OSHA6 ou la directive européenne (67/48 / CEE).

Effet mutagène : Il n'y a aucune information défavorable sur le contenu d'une substance mutagène.

Toxicité pour la reproduction : Il n'y a aucune information sur le contenu des substances toxiques qui affectent la reproduction.

11.4 Effets sur la santé

Contact avec les yeux Provoque une légère irritation des yeux.

Contact avec la peau : Il est destiné à toucher la peau.

Inhalation : Pas de danger ou état dangereux.

Ingestion : N'existe pas.

Organes cibles : Aucun organe cible n'a été signalé.



FICHE DE SECURITE

Rédigée conformément aux dispositions du "Règlement sur les fiches de données de sécurité sur les substances et mélanges dangereux" (Journal Officiel no 29205 du 13.12.2014), Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges » (Journal Officiel no 28848 du 11.12.2013) et du directive (EC) no 1272/2008

Révision N° :

DATE D'EMISSION : 20.05.2020 Révision N0

11.5 Autre information toxicologique

Aucun composant de ce produit n'est classé comme cancérigène par les normes IARC, NTP, US OSHA ou par la directive Européenne (67/48/EEC).

12. INFORMATION ECOLOGIQUE

12.1 Ecotoxicité

N'existe pas

Toxicité aquatique :

CHLORURE DE BENZALKONIUM

LC50 – pour les poissons 40.969 mg/l/96h

EC50 – pour les algues / Aquatique 26.908 mg/l/96h **Plants.**

12.2 Dégradabilité dans la nature

N'existe pas

12.3 Stabilité et Dégradabilité

Potentiel de biodégradation	N'existe pas
Potentiel dégradabilité, oxydation, et autres comme l'hydrolyse	N'existe pas
Demi vie de la dégradation	N'existe pas

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	N'existe pas
------------------------------	--------------

12.5 Autres effets négatifs

Destruction de la couche d'ozone	N'existe pas
Potentiel de production d'ozone photo-chimique	N'existe pas
Potentiel de réchauffement climatique	N'existe pas
Autres effets négatifs sur l'environnement	N'existe pas

13. INFORMATION D'ÉLIMINATION

13.1 Elimination sécurisée

L'élimination doit se faire conformément aux dispositions locales, cantonales/provinciales et fédérales.

13.2 Catalogue Européen de déchets (EWC7)

Le numéro d'identité de déchet/ descriptions de déchets doivent être conformes aux processus et aux allocations industriels.

14. INFORMATION DE TRANSPORT

Transport routière : RID/ADR pas classé comme dangereux pour le transport.

Transport maritime : IMDG (Transport maritime des matières dangereuse) Pas classé comme dangereux.

Transport aérien : IATA-DGR (Transport aérien des matières dangereuse) pas classé comme dangereux.

dangereux **LATIVES**



FICHE DE SECURITE

Rédigée conformément aux dispositions du "Règlement sur les fiches de données de sécurité sur les substances et mélanges dangereux" (Journal Officiel no 29205 du 13.12.2014), Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges » (Journal Officiel no 28848 du 11.12.2013) et du directive (EC) no 1272/2008

Révision N° :

DATE D'EMISSION : 20.05.2020 Révision N0

15 INFORMATION SUR LES TEXTES LEGALES

15.1 Réglementations sur la sécurité, santé et environnement concernées avec le produit

Le produit est classé et étiqueté selon les principes et applications prévus dans la réglementation "Classification, Etiquetage et Emballage des substances et mélanges) et dans la « réglementation CE ».

Pour l'application des dispositions de cette fiche de sécurité, des réglementations ou autres mesures nationale veuillez consulter les réglementations citées ci-dessous.

- Réglementation sur la fiche de sécurité des matières et mélanges dangereux ; Réglementation sur la classification, étiquetage et emballage des matières et des mélanges
- Réglementation sur la restriction de production, présentation sur le marché et l'utilisation de certains matières, substances et produits.
- Réglementation pour la santé et sécurité occupationnelle Réglementation sur les mesures de santé et de sécurité de travail avec les matières cancérigène et mutagène
- Réglementation sur les mesures de santé et de sécurité de travail avec les matières chimiques
- Réglementation sur l'utilisation des équipements de protection personnelle dans les zones de travail.
- Réglementations de contrôle des déchets dangereux, Contrat Européen de transport routière des matières dangereuses 2015 (ADR)

15.1.1 Etiquetage

Ce produit est classé et étiqueté selon les directives EC.

15.1.2 Les composants dangereux pur l'étiquetage

Non applicable

15.1.3 Les symboles et les noms de danger

Non applicable

15.1.4 Termes de risque

Non applicable

15.1.5 Termes de sécurité

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincez la bouche. NE PAS essayer de vomir.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LE YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P101 : Si un avis médical est nécessaire, conservez l'emballage et l'étiquette.

P102 : Garder hors de la portée des enfants.

P103 : Lisez l'étiquette avant utilisation.

P410+P235 Veuillez ne pas laisser exposé au soleil et gardez dans un endroit frais et sec.

15.1.6 Information additionnelle

Les informations ci-dessus indiquent seulement les dispositions principales pour le produit mentionné sur la fiche de sécurité. On attire l'attention de l'utilisateur sur l'existence probable d'autres dispositions. Veuillez consulter toutes les disposition et réglementations nationales, internationales et locales.



FICHE DE SECURITE

Rédigée conformément aux dispositions du "Règlement sur les fiches de données de sécurité sur les substances et mélanges dangereux" (Journal Officiel no 29205 du 13.12.2014), Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges » (Journal Officiel no 28848 du 11.12.2013) et du directive (EC) no 1272/2008

Révision N° :

DATE D'EMISSION : 20.05.2020 Révision N0

15.2 Evaluation de sécurité chimique :

Une évaluation de sécurité chimique n'est pas réalisée par le fournisseur pour ce produit/mélange.

14. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Editeur de la fiche de sécurité :

Expert : Nazlı Kılıç Ingénieuse Chimiste / nazli@namedanismanlik.com

Numéro de certificat No: 01.131.10

16.2 Explication des textes (Les termes sur les matières premières cités dans la section 3)

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincez la bouche. NE PAS essayer de vomir.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LE YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P101 : Si un avis médical est nécessaire, conservez l'emballage et l'étiquette.

P102 : Garder hors de la portée des enfants.

P103 : Lisez l'étiquette avant utilisation.

P410+P235 Veuillez ne pas laisser exposé au soleil et gardez dans un endroit frais et sec.

16.3 Explication sur la méthode de classification des dangers

(Les représentations des méthodes d'évaluation des informations de l'article 11 de la réglementation de classification, étiquetage et emballage des produits et des mélanges

16.4 Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité ;

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure.

RID: Accord européen relatif au transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

IATA: Association du transport aérien international.

CAS: Service des résumés chimiques

PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique

vPvT: Très persistant et très bioaccumulable.

ATE: Estimation de la toxicité aiguë.

SEA: Les dispositions sur la classification, étiquetage , emballage

DNEL: Niveau d'inefficacité dérivé

PNEC: Concentration d'effet non-prévu

BHOT: Toxicité spécifique de l'organe ciblée